



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 12.09.2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le douze septembre deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERALT - Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER - Ornella PFEIFFER - Lydie MOUGEL - Grégory RICHERT - Hervé DIEBOLD - Désirée HUBER - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Henri BECKER donne procuration de vote à Madame Lydie MOUGEL
Monsieur Serge KURT donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 septembre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 21 septembre 2023

Le Maire, Béatrice BULOUE



11. Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 23

Conseillers
absents : 4
dont 4 avec procuration

La dernière campagne de composition des commissions de contrôle des listes électorales ayant eu lieu en 2020 à l'issue des élections municipales, il doit être procédé en 2023 à une nouvelle composition, conformément aux dispositions de l'article R7 du code électoral.

La répartition définie par le code électoral et par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 reste respectée :

- trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- deux autres conseillers municipaux appartenant respectivement à la deuxième et à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle.

A l'issue de cette désignation, les membres seront nommés par un arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

La commission de contrôle a deux missions : s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le maire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de procéder à un scrutin à main levée.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

DESIGNE, les membres suivants au sein de la commission de contrôle de la liste électorale.

Commission contrôle liste électorale (Désignation dans l'ordre des élus de chaque liste parmi les volontaires) Ne peuvent siéger le maire, les adjoints ou un conseiller municipal ayant délégation en matière d'inscription électorale	3 conseillers issus de la liste majoritaire 1 conseiller issu de la liste arrivée en 2 ^{ème} position 1 conseiller issu de la liste arrivée en 3 ^e position	Membres titulaires (5) - Valérie GUERAULT - Julie LINGELSER - Eric THOMY - Lydie MOUGEL - Désirée HUBER- DINCHER	Membres suppléants (5) - Laurent BAYART - Jean-Claude WORRINGEN - Sophie DIEMER - Henri BECKER - Philippe ROSER
---	---	---	---

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 27 voix pour



Mundolsheim, le 20 septembre 2023

Le Maire,

Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Nathalie MAUVIEUX